

**Motion du 17 mai 2006 de MM. Simon Brandt, Guy Dossan, Pierre Maudet, Philippe Herminjard, René Winet et Mme Catherine Hämmerli-Lang: «Mise online de l'administration!»**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 16 janvier 2008, dans le rapport M-622 A)

*MOTION*

Considérant que:

- la Ville de Genève se veut pionnière dans l'instauration du «guichet universel» par internet;
- l'utilisation des nouvelles technologies permet de faire des économies dans le traitement des informations et de faciliter la vie des citoyens dans leur rapport avec l'administration;
- le canton de Bâle-Ville propose l'achat de certains documents administratifs via le système de micropaiement «click and buy», lequel évite de donner un numéro de carte de crédit et voit simplement le montant du paiement ajouté à la facture téléphonique du téléphone fixe;
- cette possibilité d'acheter certains documents administratifs permet d'éviter aux citoyen-ne-s de se rendre dans les locaux de l'administration et de faire cela à distance;
- les divers sites web de la Ville de Genève pourraient ainsi être plus efficaces;
- Genève est le siège de l'Union internationale des télécommunications et qu'elle doit ainsi montrer l'exemple en matière de nouvelles technologies,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de mettre en place l'utilisation d'un système de micropaiement (par exemple du type «click and buy») sur les divers sites internet de la Ville de Genève qui pourraient l'utiliser, cela afin de permettre l'achat (ou la commande quand ils seraient gratuits) de certains documents administratifs par internet.